3bisf

**SI LA DIFFÉRENCE VOUS EFFRAIE,
IMAGINEZ LA CONFORMITÉ...**

LIEU D'ARTS CONTEMPORAINS DU 3 BIS F // MODE D'EMPLOI // SAISON 2014-2015
RÉSIDENCES DE RECHERCHE // RÉSIDENCES DE CRÉATION POUR LE LIEU

QUI

Lieu d'arts contemporains, le 3 bis f est situé dans les murs de l'hôpital psychiatrique Montperrin, à Aix-en-Provence. Son nom est celui que portait le pavillon dès la construction de l'hôpital à la fin du dix-neuvième siècle. Une époque où les pavillons d'hôpitaux portaient des numéros, avant les noms de fleurs, puis aujourd'hui de psychiatres. 3 bis f, c'est jusqu'en 1982, le 3 bis des femmes, lieu d'hospitalisation fermé, un pavillon de force conçu à cet effet, architecture panacoustique, dortoirs et cellules. Le début des années quatre-vingt voit le développement de l'activité extra-hospitalière en psychiatrie ayant notamment pour conséquence la vacance de locaux.

Le projet du 3 bis f est porté, a été mis en place et défini par l'association Entr'Acte, créée en 1983, à l'initiative d'une équipe hospitalière et d'artistes. Au début de cette aventure, il s'agissait de redonner de la valeur à l'intra-hospitalier sans tomber dans des démarches de mise à l'écart et d'engager le pari de l'importance de la présence du non spécialiste dans l'univers de la psychiatrie, en proposant à des artistes, principalement plasticiens à l'époque, de venir développer leur propre démarche de création dans les espaces nouvellement libérés (pavillon Guiraud) de l'hôpital. Au début des années quatre-vingt dix, le 3 bis f bénéficie d'une réhabilitation de ses locaux, financée par le centre hospitalier et se dote à cette occasion d'une salle de spectacle (93 places) et d'une salle d'exposition. Depuis lors, le 3 bis f a étendu son accueil en résidence à des artistes de différentes disciplines : plasticiens, mais également chorégraphes, danseurs, comédiens, musiciens, écrivains sont invités chaque année à développer des projets de recherche et de création pour le lieu.

Le 3 bis f propose un lieu et des rencontres propices à des confrontations conceptuelles, aux questionnements d'artistes avec des patients, des professionnels de l'art, le personnel soignant, des travailleurs sociaux et le public. Pour ce faire, il s'appuie sur trois principes fondateurs :

NON-THÉRAPEUTIQUE A PRIORI

C'est une position éthique, une façon de créer un espace de rencontres, préalable nécessaire à toute possibilité éventuelle de lien thérapeutique, de participer à la revalorisation de la notion d'asile (droit d'asile, terre d'asile,...). Pour les hospitalisés, le 3 bis f est un lieu qui leur est proposé sans prescription, où chacun peut notamment trouver à l'occasion de la confrontation à un travail artistique, la possibilité de nouer ou de renouer un lien social.

TROC/ÉCHANGE

Instaurer entre les artistes et le lieu un rapport d'échange, d'ouverture de leur travail vers l'hôpital, au public, qu'il soit ou non hospitalisé. Dans ce cadre de relation, l'échange implique immédiatement la responsabilité, l'engagement de chacun.

DÉSÉGRÉGATION

Démarche qui invite à faire se rencontrer les gens entre eux en dehors de cette définition préalable qui stipulerait l'état des personnes, leur origine, leur statut. Ainsi toutes les propositions, faites de rencontres avec les artistes et leur démarche, se font de façon indistincte ; aux personnes hospitalisées ou suivies en soin psychiatrique externe ; aux personnes qui n'ont jamais eu à faire ou à voir avec la psychiatrie ; aux personnes qui n'ont pas encore eu à faire avec la psychiatrie, etc...

QUOI

La proposition faite aux artistes n'est pas d'installer un rapport thérapeutique avec un groupe, mais de poursuivre une démarche de création en pariant simplement sur l'effet de cette rencontre basée sur l'échange : un espace pour créer contre l'ouverture de l'atelier sur l'hôpital et sur la ville. Travailler pour soi mais aussi avec les autres résidents, et avec notre équipe ainsi qu'avec les enjeux de la psychiatrie publique et de la place de l'art dans un lieu de réponse à l'exclusion. Les résidents sont au centre du brassage que nous installons.

Ce va-et-vient, où le rôle et le statut de résident peut être habité aussi bien par l'artiste que par le patient, permet souvent une construction de fonctionnement de groupe forte basé sur l'engagement et une place possible pour tout type de participation et d'implication. L'articulation entre le travail personnel de l'artiste et le travail de groupe prend des formes multiples. Le préalable à tout projet reste l'acceptation d'une non maîtrise de ce qui va se passer. La seule constante demeure l'expérience partagée et non l'acquisition ou la transmission d'un savoir technique à travers la conduite d'ateliers de pratique collective.

Le lieu d'arts contemporains facilite les recherches et rencontres des résidents sur le territoire. Il les accompagne par un soutien intellectuel et logistique, à travers les compétences de son équipe et le matériel dont il dispose.

Le 3 bis f accueille un dizaine de projets en résidence de recherche et/ou de création en spectacle vivant pour la saison culturelle.

LOGEMENT

Le 3 bis f dispose de trois chambres meublées avec salles de douche/toilettes privatifs. Deux chambres sont aménagées avec deux lits simples et la troisième avec trois lits simples. L'occupation des chambres est gérée en fonction des besoins de chaque résident.

RÉSIDENCES DE CRÉATION POUR LE LIEU // MODE D'EMPLOI // SAISON 2014-2015

ESPACES DE TRAVAIL

Le 3 bis f dispose 240 m^2 d'espaces de travail, au rez-de-chaussée (un studio de danse) et au 1^{er} étage du Pavillon Guiraud (deux ateliers), répartis en trois espaces de 80 m^2. Pensés comme des lieux de recherche et d'expérimentation, les espaces de travail sont équipés d'internet mais ne disposent pas d'outils techniques. Dans la mesure de leurs disponibilités, les régisseurs du 3 bis f apportent un appui technique aux résidents.

Durant la durée de la résidence, la salle de spectacle et/ou le studio de danse mis à disposition sont définis comme étant les espaces principaux de travail de l'artiste.

BOURSE DE RÉSIDENCE

Allocation d'une bourse de 5 000 € bruts, destinés à couvrir les frais inhérents à la recherche, la conception et/ou à la réalisation du travail de l'artiste, ainsi que ses besoins personnels.

COPRODUCTION ET DIFFUSION

L'artiste est propriétaire des œuvres produites dans le cadre de sa résidence et il dispose à ce titre pleinement de son droit moral et patrimonial.

RÉSIDENCES

Ces résidences de 15 jours à 1 mois se construisent sur la base d'un projet pour le lieu, d'un questionnement, d'une création. Ce projet est proposé en regard de la vocation, des missions, de l'implantation, de l'histoire ou de l'architecture du 3 bis f. L'objectif premier de ce temps d'expérimentation est de développer son travail sur le lieu et ouvrir sa démarche à son environnement en prenant notamment en charge un atelier de pratique collective toujours construit sur une double adresse intra et extra hospitalière. Ni représentation, ni performance ne sont imposées. En cas de non-création, les sorties de résidence sont le plus souvent ouvertes au public sous forme de «présentations d'étapes du travail en cours».

POUR QUI

Le programme de résidences de recherche et de création pour le lieu est ouvert aux compagnies, artistes ou collectifs d'artistes de toute nationalité, sans limite d'âge. La compréhension et la pratique orale du français est un pré-requis.

Engagé dans une politique de réseau, le 3 bis f est sensible aux projets réunissant plusieurs partenaires, territoires et/ou champs disciplinaires.

COMMENT

Les propositions sont à adresser par voie postale :

- 3 bis f - Lieu d'arts contemporains

Sylvie Gerbault
Résidences d'artistes - Centre d'art
Hôpital psychiatrique Montperrin
109, avenue du Petit Barthélémy
13617 Aix-en-Provence Cedex 1

Idéalement, une proposition comprend :

- Un dossier artistique représentatif du travail général de l'artiste ou de la compagnie comprenant, description du projet en cours, CV et budget de production (si possible).
- Un calendrier prévisionnel comprenant votre période souhaitée au 3 bis f
- Une note argumentée du choix de cette résidence pour le lieu ou motivant la demande de résidence de recherche.

QUAND

Le programme de résidences du 3 bis f est nourri de plusieurs temporalités. Celle de la découverte et du dialogue en amont de toute résidence est importante, au même titre qu'une visite sur site.

Les artistes sont invités à adresser leurs propositions 12 à 18 mois avant le début escompté d'une résidence.

OÙ

Le 3 bis f est situé à proximité du centre ville d'Aix-en-Provence, à quelques pas de la bibliothèque Méjanes, des facultés et de la gare routière qui dessert la gare d'Aix TGV et l'aéroport. Un code d'accès permet l'accès au parc de stationnement du centre hospitalier.

Le 3 bis f est membre du réseau d.c.a. (association française de développement des centres d'art) depuis 2008.
Le programme de résidences du 3 bis f bénéfie du soutien de l'Hôpital Montperrin, du Ministère de la Culture, de la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, de ARS (Agence Régionale de Santé), de la Ville d'Aix-en-Provence, du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Communauté du Pays d'Aix.

Plus d'informations sur l'histoire du centre hospitalier Montperrin ici.

ESPACES D'EXPOSITION

HAUTEURS SOUS PLAFOND

Hall : 4,10 m
Couloir : 4,50 m
Salle d'exposition : 4,73 m (sous fermes)
6,80 m (max. sous toiture)

REVÊTEMENT MURS

Hall / Salle d'exposition : murs blancs
Cellules / Couloir : murs « granito » jaune (depuis le sol jusqu'à 2,10 m de hauteur).

REVÊTEMENT SOL

Béton peint rouge brique.
Chauffage par le sol.

ÉCLAIRAGE

Salle d'exposition : 12 mini découpes Mole Richardson
Hall, couloir, cellules : spots 100 W à faisceaux ronds sur rails (h. 2,50 m).

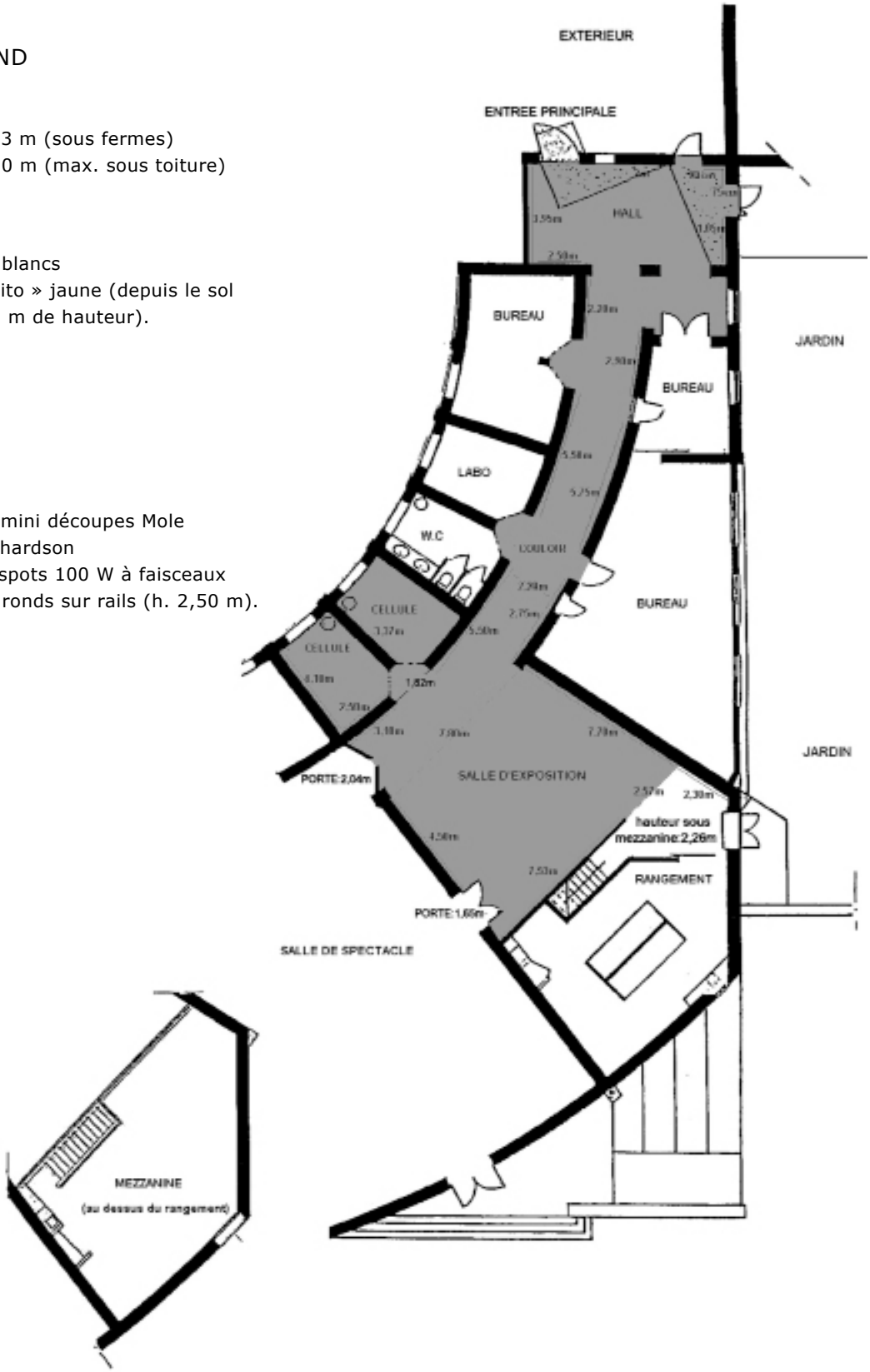

RÉSIDENCES DE CRÉATION POUR LE LIEU // MODE D'EMPLOI // SAISON 2014-2015

Vue de l'entrée du 3 bis f.

Vue du couloir depuis la salle d'exposition vers le hall

Vue de la salle d'exposition

Vue d'une cellule (droite).

Vue depuis la salle d'exposition vers les cellules et la salle de spectacle.

SALLE DE SPECTACLE

JARDIN

RÉSIDENCES DE CRÉATION POUR LE LIEU // MODE D'EMPLOI // SAISON 2014-2015

LOGES

STUDIO DE DANSE